

3° La main-d'œuvre professionnelle de 1913 n'existe plus en 1921. La proportion d'ouvriers de professionnalité médiocre et de toutes les parties du monde et débutant dans les mines françaises est plus forte qu'en 1913. Cette main-d'œuvre ne favorise pas le professionnel français, mais l'handicape fortement ;

4° Entretien plus que défectueux des travaux intérieurs, remblayage défectueux, etc. ;

5° Désordre et arbitraire de la direction, emplois inutiles de plus en plus nombreux ;

6° Si, pendant la période des vaches grasses, le patronat a sacrifié au veau d'or et aux emprunts productifs, en revanche, il a oublié la remise en état de l'exploitation et il faut se rendre compte dans quelles conditions routinières et dangereuses s'opère dans les mines le travail d'extraction, d'abatage et d'évacuation pour ne pas être étonné que le rendement ne soit pas ce qu'il devrait être. A cela, l'ouvrier n'y peut rien et les huit heures ne sauraient être mises en cause, 1913 et 1921 ne sont pas comparables et le patronat en a toute la responsabilité. La journée de l'abatteur dans la mine n'est pas de 6 h. 17 et la démonstration est faite que le rendement quotidien n'a pas diminué, mais augmenté (Barthel, *Peuple*, 14-2-1922).

En général, il n'y a pas de diminution de la production, quand elle existe, d'après l'ouvrier, elle est due au manque d'outillage, aux matériaux d'entretien, à l'insuffisance technique des cadres moyens, au peu d'effort des compagnies minières pour augmenter la production, de peur d'abaisser les prix très rémunérateurs (Réponse à l'enquête ouvrière ouverte en 1920 par le journal la *Bataille*).

M. Petit, président des Houillères de la Loire, a reconnu que les méthodes de travail sont encore perfectibles, que le déhouillement poussé pendant la guerre à une intensité anormale, que le matériel surmené pour subvenir aux besoins de la défense nationale, ont influé sur la baisse de la production (*Journée Industrielle* du 31-3-1922).

En somme, la diminution de la production houillère n'est pas démontrée de façon indubitable ; l'accord n'est pas fait davantage sur son quantum : 20 0/0 pour les uns ; 28 0/0 (*proposition Engerand, sur la suspension de la journée de huit heures dans les mines*) ; 12,4 pour les autres, 61 0/0 même, etc. Même si elle existe, elle serait due en fait : 1° à l'abandon de la mine par les professionnels et les jeunes, attirés par des travaux mieux rémunérés et moins dangereux ; 2° mauvaise utilisation de la main-d'œuvre ; à la diminution de la qualité de la main-d'œuvre (ouvriers étrangers, Polonais, Tchécoslovaques ou coloniaux, Algériens, Marocains, etc.) ; à la résistance obstinée de certains exploitants à la modernisation indispensable de leur outillage.

Nous avons insisté sur la production dans les mines parce que c'est dans cette industrie que nous avons trouvé le plus de documents. En effet, nous y avons des chiffres sur la production totale des houillères, sur la production quotidienne globale, sur la production quotidienne par mineur. Cette étude ne nous a pas fourni la démonstration : 1° qu'il y ait diminution de la production ; 2° que si cette diminution était admise, c'est la journée de huit heures qui puisse être mise en cause.

Dans les mines de fer de Lorraine, le rendement des ouvriers piqueurs et rouleurs est passé de 7 tonnes 04 par poste, en 1913, à 8 tonnes 34 en septembre 1920 (chiffres fournis par les patrons eux-mêmes).

LES HUIT HEURES DANS LA METALLURGIE

Dans la métallurgie, nombreux sont les chefs d'établissements qui, avant la crise économique générale, se déclaraient satisfaits de la réforme. Nous pouvons citer à ce sujet, le directeur du Creusot :

« Dans les chantiers à feu continu, écrit-il, où trois postes de huit heures ont remplacé deux postes de 12 heures, la production s'est sensiblement accrue par journée de 24 heures, de telle sorte que la différence de tonnage paye largement les quelques « complémentaires » indispensables à la formation de la 3^e équipe. Dans les chantiers mécaniques, la production reste sensiblement la même par le temps gagné sur les entrées et les sorties des ouvriers et les casse-croûtes tolérés avant le 1^{er} juin. Cinq minutes de retard au concierge à chaque entrée, cinq minutes à chaque sortie étaient également tolérées pour se préparer, plus deux arrêts de dix minutes, à 8 heures et à 4 heures, cela représentait une perte d'une heure par jour.

Depuis le 1^{er} juin, le travail représente huit heures effectives, l'assiduité est plus grande et le rendement sensiblement égal ; les prix des travaux aux pièces n'ont pas été sensiblement majorés et les ouvriers ont conservé le même gain. Toutefois, je tiens à vous signaler que le rendement pourrait beaucoup s'améliorer par la suppression des méthodes routinières qui persistent. Une adaptation des méthodes modernes de travail pourrait, sans surmenage pour l'ouvrier, relever de 25 à 30 0/0 le rendement des ateliers mécaniques. On ne sait pas exiger de la machine-outil tout le fini qu'elle est susceptible de donner et on perd à l'ajustage un temps précieux qui augmente lourdement le prix de revient ». (*Journée Industrielle*.)

L'Union des industries métallurgiques et minières, qui met aujourd'hui en cause la loi, sous la pression de puissantes organisations ouvrières, a appliqué les 8 heures plus d'un an avant la publication du décret. Elle n'applique, du reste, pas les dérogations pour la plupart comprises dans ce décret. De plus, elle demande un régime qui laisse subsister les 3 équipes. Elle table sur le salaire horaire, notablement diminué aujourd'hui (20 à 40 0/0). En réalité, ce n'est pas la loi de huit heures qui met l'industrie métallurgique française en état d'infériorité sur les marchés extérieurs. En Allemagne, à la suite des contrats collectifs, 161.000 métallurgistes travaillent 36 heures par semaine, 201.886, 46 heures et demie, 180.029, 48 heures (*Enquête de la C.G.T. allemande*). C'est une série de causes : imperfection d'outillage et méthode de travail, cours du change, tarifs douaniers prohibitifs en réponse à nos mesures de protectionnisme outrancier, la charge énorme du service de la dette, etc.

LES HUIT HEURES DANS LE TEXTILE

Dans le textile, les renseignements relatifs à la production sont contradictoires. Les patrons affirment que, malgré la surveillance la plus stricte du travail, le rendement horaire n'est pas augmenté, parce que le perfectionnement très moderne de l'outillage n'est pas susceptible d'amélioration. Dans l'ensemble, la réduction de la production serait de 20 0/0 (*Journée Industrielle*, 22 février 1920). Les ouvriers prétendent que sur des métiers modernes à grand rendement, la production totale s'est maintenue et si, dans l'ensemble, il y a diminution de 7 à 10 0/0 et non 20 0/0, c'est dû à la vétusté et à